Compte- rendu du CONSEIL MUNICIPAL Du 11 septembre 2020 - 20 heures - salle polyvalente

| Secrétaire de séance Laurent NONY Tous les conseillers en activité sont présents. | |
|--|--|
| Vote du huis clos | |
| Pas de huis clos voté | |
| Approbation CR dernier conseil | |
| Le conseil approuve le compte rendu du dernier conseil | |
| Rapport sur Délégation du Conseil Municipal au Maire | |
| Devis signés | |
| * WC local boules : Devis accepté Palluet au Cergne pour 395,52 € TTC. Va enlever un des 2 urinoirs et mettra un lave main à la place | |
| * Préparation dalle poubelles au cimetière et réparation fuite au caveau : Devis accepté Dubouis à Thel pour 2.635,20 € TTC (1.140 pour le caveau et 1.495,20 pour le cimetière). Problème d'humidité à régler : refaire l'étanchéité de la cheminée (évacuation) infiltration d'eau | |
| * Chauffe-eau coiffeuse : Devis accepté Lépine à Cours pour 458,15 € TTC. | |
| * Fleurissement : Devis signé OASIS à Chauffailles pour 583 € TTC. Essayer d'intéresser les habitants La terre a besoin d'être changée revoir les pots | |
| * Pata: réalisation de réparations ponctuelles au Point à Temps Automatique (PATA) devis Eiffage accepte 2.550 € TTC. | |
| Devis désherbage | |
| Proposition commerciale de JPL Desherbage pour la location journalière désherbeur air pulsé Ripagreen 70 € HT par jour soit 84 € TTC Bouteille de gaz 13 kg : 27 € HT 32,40 € TTC 2 bouteilles neuves livrées pour le premier jour de location plus 1 par jour de location supplémentaire. Tout bouteille entamée sera facturée Caution en cas de destruction de 2.000 € HT 2.400 € TTC. Le Conseil accepte de louer le matériel pour nettoyer le cimetière avant la toussaint : 1 ou 2 journées | |
| Immeubles communaux | |
| Studios | |

Enrobés cour

Remplacement du Ghorre pour accès sécurisé

Devis de Robert Denis pour un montant de 2.147 € HT soit 2.576,40 € TTC

Réfection logement de Monsieur LAROCHE avant de le relouer

Le Conseil accepte de rafraichir le logement avant de le relouer

| Projet de travaux | | |
|--|--|--|
| | Infos commande publique | |
| • | ense de procédure est relevé à 70 000 euros HT pour la passation des marchés publics de vant le 10 juillet 2021. <i>Attention, il s'agit bien d'une mesure temporaire</i> . | |
| • | e le seuil de dispense de procédure avait été relevé de 25 000 € HT à 40 000 € HT (par le 44 du 12 décembre 2019 qui a été publié au journal officiel du 13 décembre 2019). | |
| | Bureaux Maire Adjoints | |
| Le Conseil accepte Devis pour fourni | e les devis : iture et pose de menuiserie PVC Blanc et volet roulant pour 2 fenêtres | |
| • | de Cublize devis de 1.852,00 € HT soit 2.222,40 € TTC | |
| Travaux de Plâtr | erie Peinture | |
| * Aubonnet de Co | | |
| Travaux Electrici * Hugues Hervé à | | |
| La TVA sera récuj | de 10.333,92 € HT - 12.400,70 € TTC pérée 1 an après les travaux c ces devis et demande de voir si on peut obtenir des subventions. | |
| | Aire de camping-car | |
| A l'étude une aire | pour le stationnement de 2 ou 3 camping-car sur le parking derrière la salle polyvalente. | |
| | Ombrière photovoltaïque | |
| Le Conseil Municip | pal ne donne pas suite à ce projet. | |
| | Sanitaires publics | |
| Devis demandés pour remplacer les wc de la place de l'église Les devis étant assez élevés il faut compter 25.000 € HT le conseil municipal demande de réétudier le dossier et de voir le coût pour rénover ceux en place | | |
| | Cimetière | |
| • | pas accepté | |
| | Arceau de protection armoire place centrale | |

Mise en place d'un arceau pour protéger l'armoire fibre

Aide COVID de la COR aux artisans

3 dossiers ont été déposés à la COR

2 dossiers ont été acceptés - 1 refusé

La commune doit participer à la moitié de la somme allouée

Subventions accordées : 451 € et 767 €

Le conseil inscrit la somme de 609 € au budget.

Comptabilité - décisions modificatives

Nouvelle dépense : 609 € à reverser à la COR

Recettes

Le Conseil départemental nous verse pour les taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux la somme de $39.216,85 \ \in$ - il avait été prévu au budget $30.000 \ \in$ - inscription d'une nouvelle recette de $9.216 \ \in$

Dépenses - Recettes

Les services de la préfecture nous ont trop donné pour le remboursement TVA sur dépenses d'investissement de 2019.

Nous devons leur rembourser 4,930,08

C'est une opération blanche puisque nous aurons une recette supplémentaire de 4.930,08 et une dépense du même montant.

Rectifications du budget

Pour les reports de l'année écoulée habituellement nous arrondissons pour présenter un budget sans les centimes.

La trésorerie demande de ne pas arrondir. Les comptes suivants seront donc modifiés :

Section de fonctionnement recettes

article 002: 77.219,62 au lieu de 77.219

Section d'investissement recettes

article 001 : 7.976,85 au lieu de 7.976

Personnel communal - adhésion au contrat groupe risques statutaires

Le contrat assurance groupe vient à échéance au 31/12/2020

Le centre de gestion a procédé à une mise en concurrence.

Le conseil accepte la proposition du centre de gestion car dans la deuxième proposition reçue il n'y a pas le temps partiel thérapeutique, la mise en dispo d'office pour maladie ni l'allocation invalidité temporaire.

Infos commissions

La Commission histoire a rencontré Saint Vincent au fil du temps Journée du patrimoine le 20/09 -affiches dépliants balade guidée sur les écoles Présentation à l'école d'un petit film

Samedi 12 septembre rencontre avec le descendant d'un poilu mort en septembre 1914. Il a été ajouté au monument de Saint-Vincent-de-Reins en novembre 2018. Il fait partie des 5 poilus qui n'avaient jamais été inscrits.

Jacques et son épouse ont été très émus de venir dans le village de leur aïeul. Ils ont déposé une gerbe devant la nouvelle plaque du monument.

Ils ont souhaité donner un travouil (un dévidoir pour former les bobines) à la commune. Cet objet appartenait à un membre de sa famille originaire de Saint-Vincent. Ils sont heureux qu'il "revienne" à Saint-Vincent

Commission bulletin municipal mardi 15 septembre

Date des prochains conseils

- 6 novembre à 20 heures et CCAS à 19 h 30
- 11 décembre

Election sénatoriale

Le scrutin se déroulera le dimanche 27 septembre 2020 de 8h30 à 17h30 dans les salons de la préfecture du Rhône

Questions diverses

* Formation des élus

Depuis la loi du 27 décembre 2019 l'ensemble des communes sont dans l'obligation d'organiser une formation au profit de leurs élus titulaires d'une délégation au cours de la première année de mandat. Une délibération du conseil est nécessaire pour l'exercice du droit à la formation.

- * Le conseil n'accepte pas de verser une subvention pour le Liban. (contre 12 pour 1)
- * Conseil Municipal des enfants. La commission doit se réunir - les enfants sont demandeurs Voir avec le nouvel instituteur

Séance levée à : 24 heures

